

# JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE

PARAISSANT LE 1<sup>er</sup> ET LE 16 DE CHAQUE MOIS A LOME

## T A R I F

ACHAT	ABONNEMENT ANNUEL	ANNONCES
<ul style="list-style-type: none"> <li>● 1 à 12 pages..... 200 F</li> <li>● 16 à 28 pages..... 600 F</li> <li>● 32 à 44 pages.....1 000 F</li> <li>● 48 à 60 pages.....1 500 F</li> <li>● Plus de 60 pages..... 2 000 F</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● TOGO..... 20 000 F</li> <li>● AFRIQUE..... 28 000 F</li> <li>● HORS AFRIQUE..... 40 000 F</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Récépissés de déclarations d'Associations... 10 000 F</li> <li>● Avis de perte de titre foncier (1er et 2<sup>e</sup> insertions)..... 20 000 F</li> <li>● Avis d'immatriculations..... 10 000 F</li> <li>● Certification du JO..... 500 F</li> </ul>

*N.B : Le paiement à l'avance est la seule garantie pour être bien servi. Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'Imprimerie TOMETY Tél : 90 37 87 69 / 90 00 45 85 / 99 47 35 86 - 05 BP 225 LOME*

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION

**CABINET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE - TEL : 22 21 27 01 LOME**

### SOMMAIRE

#### PARTIE NON OFFICIELLE

##### AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

Conservation de la propriété foncière (Avis de demande d'immatriculations)

*Le service du journal officiel décline toute responsabilité quant à la teneur des actes publiés sous cette rubrique.*

*Toutes personnes intéressées sont admises à former opposition aux présentes immatriculations es mains du conservateur soussigné dans le délai de trois mois à compter de l'affichage des présents avis, qui aura lieu incessamment en l'auditoire du tribunal de : Tsévié, Kévé, Tabligbo et Vogan.*

#### REGION MARITIME

Suivant réquisition, n° 230400410/RM déposée le 28/05/23. M. KOKOU KOMLANVI, profession Frigoriste, demeurant à LOME et domicilié à TOGOKOME. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 98ca situé à ABOBO, connu sous le nom de ALAZE, préfecture du Zio, commune de Zio1 et borné au Nord- Est et au Sud- Est par la propriété des héritiers AHONON et au Nord- Ouest et Sud- Ouest par des rues de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400411/RM déposée le 28/05/23. M. ATTE-OUDEYI WAHABOU, profession Directeur de Société, demeurant à LOME et domicilié à AGOE. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 98ca situé à TSEVIE, connu sous le nom de DEMAKPOE, préfecture du Zio, commune de Zio1 et borné au Nord-Est par la route TSEVIE DALAVE de 30m, au Sud-Est et au Sud-Ouest par la propriété de la collectivité HOUMBO DEFY et au Nord-Ouest par une rue existante de 30m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à SHAMAK GROUP et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400412/RM déposée le 28/05/23. M. DENOO MESI-TSO EFOE, TECHNICIEN TELECOM, demeurant à LOME et domicilié à TELESSOU. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 16ca situé à DALAVE, connu sous le nom de ATITEKPOESSOE, préfecture du Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AGBLEVON et à l'Est par une rue de 18m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400413/RM déposée le 28/05/23. M. ANIKA KOSSIVI, profession Technicien Comptable, demeurant à LOME et domicilié à NON LOIN DU STADE DE KEGUE. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 14a 35ca situé à KPOME, connu sous le nom de AVEDJI, préfecture du Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par des rues de 14m chacune et à l'Est par la propriété de la collectivité TETE-AGBODEKE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400414/RM déposée le 28/05/23. M. TAKPA DIKPINA FIDELE, profession : Auditeur Interne, demeurant à LOME et domicilié à AGOE-LEGBASSITO ATIEME. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 11a 64ca situé à KOVIE, connu sous le nom de ZOGBETO, préfecture du Zio, commune de Zio2 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété TANI et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400415/RM déposée le 28/05/23. Mme LABA BOUGUINAKAD'YANE épouse TAKPA, profession : Comptable, demeurant à LOME et domiciliée à ATTIEME EN FACE DE L'EGLISE CATHOLIQUE. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03a 06ca situé à MISSION- TOVE, connu sous le nom de ATITEGOME, préfecture du Zio, commune de Zio2 et borné au Nord- Est et au Sud- Est par la propriété AZIAFOR KOFFI, au Nord- Ouest par une rue non dénommée de 14m et au Sud- Ouest par la propriété AZIAFOR KOFFI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400416/RM déposée le 28/05/23. M. TAKPA DIKPINA FIDELE, profession Auditeur Interne, demeurant à LOME et domicilié à AGOE-LEGBASSITO ATIEME. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 23a 45ca situé à BOLOU, connu sous le nom de WEVE, préfecture du Zio, commune de Zio2 et borné au Nord et à l'Est par la propriété KPOLASSI KOAMIVI et au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400417/RM déposée le 28/05/23. M. MAWUENYEGA KOSSI, profession : Employés de Bureau, demeurant à LOME et domicilié à AGOE GNAMASSI. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 06a 00ca situé à DAVIE, connu sous le nom de WLI CENTRE, préfecture du Zio, commune de Zio1 et borné au Nord-Est et au Nord-Ouest par la propriété de la collectivité DERIXA YAWO, au Sud-Est par une rue non dénommée de 14m et au Sud-Ouest par la propriété de la collectivité DERIXA YAWO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400418/RM déposée le 28/05/23. M. MAWUENYEGA KOSSI, profession : Employés de Bureau, demeurant à LOME et domicilié à AGOE GNAMASSI. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 78ca situé à DAVIE, connu sous le nom de WLI CENTRE, préfecture du Zio, commune de Zio1 et borné au Nord-Est et au Sud-Est par des rues non dénommées de 14m chacune, au Nord-Ouest par la propriété de la collectivité OUBOUI et au Sud-Ouest par la propriété de la collectivité ADERIXA YAWO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400419/RM déposée le 28/05/23. M. ASSIMA PAZIZAMLOM, profession : Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à SOGBOSSITO. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca situé à MISSION-TOVE, connu sous le nom de KPALA DJIGBE, préfecture du Zio, commune de Zio2 et borné au Nord-Est, au Sud et à l'Est par la propriété KOTO et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400420/RM déposée le 28/05/23. M. DEGBOEVI FOLLY YAOVI CLETUS, profession : COORDINATEUR, demeurant à LOME et domicilié à GAKLI. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 05a 94ca situé à DALAVE, connu sous le nom de ADJIGUIDI, préfecture du Zio, commune de Zio1 et borné au Nord et au Sud par la propriété GANA et à l'Est et à l'Ouest par des rues de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400421/RM déposée le 28/05/23. M. AHOKPE PHILIPPE R, profession : Agent de Bureau, demeurant à et domicilié à AVEPOZO. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone d'une contenance totale de 03ha 43a 93ca situé à NOEPE, connu sous le nom de GANATADJI, préfecture de l'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord par la propriété MAN TOGO, au Sud par la propriété de la collectivité NOMANYO, à l'Est par la propriété AZIGBLE et à l'Ouest par la route nationale N° 5 Lomé - Kpalimé de 70m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400422/RM déposée le 28/05/23. Mme GNAMY CAROLE CECILE, profession : Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à BE KPOTA. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à DJAGBLE, connu sous le nom de AGODOME, préfecture du Zio, commune de Zio1 et borné au Nord et à l'Est par la propriété EDAN, au Sud par une rue non dénommée de 16m et à l'Ouest par la propriété GNAMY Afi Akofa.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400423/RM déposée le 28/05/23. M. KOKOUMA NICOLAS, profession : Retraité, demeurant en France et domicilié à Villeurbanne. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité FRANCAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 06a 01ca situé à TSEVIE, connu sous le nom de DAVIE MODZI, préfecture du Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par le lot N° 87, au Sud par le lot N° 83, à l'Est par une rue de 16m et à l'Ouest par le lot N° 84.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400424/RM déposée le 28/05/23. M. KPOTUFE KOAMI RENE-JUSTIN et ADEKAMBI BAYI ADEFUNKE, profession : Techniciens en électronique et télécommunications et Agent de Santé, demeurant aux USA et domicilié aux USA, majeurs non interdits jouissant de leur droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 12a 00ca situé à TSEVIE- KPALI, connu sous le nom de WEVE, préfecture du Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par une rue non dénommée de 18m, au Sud par une rue non dénommée de 16m et à l'Est et à l'Ouest par la propriété ABBEY.

Il déclare que ledit immeuble leur appartient, et n'est à leur connaissance grevé d'aucun droit ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400425/RM déposée le 28/05/23. Mme KLOGO ABRA M AUGUSTINE EPSE TSOLENYANU, Directrice de Société, demeurant à LOME et domiciliée à SAGBADO. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à WLI-CENTRE, connu sous le nom de AGBLEKPOE, préfecture du Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité WONYO et à l'Est par une rue non dénommée de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400426/RM déposée le 28/05/23. M. MONDEY KOMI, profession : Directeur de Société, demeurant à LOME HEDZRANAWOE et domicilié à RUE CLINIQUE DE L'ESPERANCE. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca situé à MISSION-TOVE, connu sous le nom de APESSITO, préfecture du Zio, commune de Zio2 et borné au Nord-Est par la route MISSION-TOVE-LEGBASSITO de 70m, au Nord-Ouest par une rue non dénommée de 14m et au Sud et à l'Ouest par le titre foncier N° 53168 RT.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400427/RM déposée le 28/05/23. Mme DJOBO M'BIBILAYE DOLIB, profession : Greffier, demeurant à APESSITO et domiciliée à APESSITO. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 10a 02ca situé à AKEPE, connu sous le nom de DEMAPOE, préfecture de l'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord-Est et au Sud-Est par la propriété de la collectivité AKE ATIKESSE, au Nord-Ouest par une rue de 14m et au Sud-Ouest par la propriété de la collectivité GAMADO-NYADJIEHE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400428/RM déposée le 28/05/23. Mme AGBAGLO MASSAN, profession : Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à KOVE. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca situé à MISSION-TOVE, connu sous le nom de AVEGNAKE, préfecture du Zio, commune de Zio2 et borné au Nord-Est et Sud-Ouest par la collectivité NOSSI et au Nord-Ouest et Sud-Est par des rues non dénommées de 14m chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500001/RM déposée le 02/05/23. M. ZONOU KOMLAN AMEVO, profession : Commerçant, demeurant et domicilié à DAVIE. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 35a 92ca situé à DAVIE- ASSOME, connu sous le nom de TEKPO, préfecture du Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud par une rue non dénommée de 14m et la propriété APEVIEGNEKOU TASSIVI, à l'Est par la propriété APEVIEGNEKOU TASSIVI et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m et la propriété APEVIEGNEKOU TASSIVI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500002/RM déposée le 02/05/23. M. HOUNKANLI S YAОВI, profession : Maçon, demeurant à LOME et domicilié à AVEPOZO. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à TSEVIE, connu sous le nom de ADIDOME SENYA, préfecture du Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété ADENYO et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500003/RM déposée le 02/05/23. Mme RADJI SIFAOU, profession : Sans profession :, demeurant à LOME et domiciliée à ZANGUERA NANEGBE. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 17a 71ca situé à DALAVE, connu sous le nom de BIOSSE KASSAVE, préfecture du Zio, commune de Zio1 et borné au Nord et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m, au Sud par la propriété de la collectivité AZIANON et au Sud et à l'Est par la propriété AMADEDJISSO KOSSI K.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500004/RM déposée le 02/05/23. M. AKPANRI KODZO, profession : Ingénieur Electricien, demeurant à LOME et domicilié à AFLAO SAGBADO WONYOME. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca situé à BADJA, connu sous le nom de DOKPLALA, préfecture de l'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord-Est par une rue de 16m, au Nord-Ouest par une route existante de 30m et au Sud-Est et au Sud-Ouest par la propriété NYAKPO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500005/RM déposée le 02/05/23. M. ATTISSO AHOMBO KOMLAN LOUIS, profession : Menuisier ébéniste et assimilé, demeurant à LOME et domicilié à AGOE NYIVE - LOGOPE A L'OUEST DU CAMP DE POLICE. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 25a 29ca situé à MISSION- TOVE, connu sous le nom de ADIDOME, préfecture du Zio, commune de Zio2 et borné au Nord et au Nord- Est par la propriété KPOFAN KOKOU, au Nord- Ouest par la propriété KOBLI ANYIGBOLO, au Sud- Est par la propriété KPENYIGBA et au Sud- Ouest et à l'Ouest par la propriété de la collectivité GAWOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500006/RM déposée le 02/05/23. M. ALIPOE KOKOU ASSILENOU, profession : Retraité, demeurant à LOME et domicilié à AVEPOZO. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 16ca situé à VOGAN, connu sous le nom de TOKOINDJI, préfecture de Vo, commune de Vo1 et borné au Nord et à l'Est par des rues non dénommées et au Sud et à l'Ouest par la propriété AYIVI A. KOFFI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500007/RM déposée le 02/05/23. M. AYIVI AKOESSO KOFFI, profession : Electricien du bâtiment et assimilé, demeurant à LOME et domicilié à NYEKONAKPOE. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03a 00ca situé à VOGAN, connu sous le nom de TOKOINDJI, préfecture de Vo, commune de Vo1 et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par la propriété MADOTRONKPO, à l'Est par la propriété ALIPOE ASSILENOU et à l'Ouest par la propriété ASSIOBO KOUGLO Yaovi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500008/RM déposée le 02/05/23. M. KEKESSI ETCHRI MAWUKO, profession : Electricien du bâtiment et assimilé, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME YOKOE, NO LOIN DU CHEF CANTON. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 18a 01ca situé à MISSION- TOVE, connu sous le nom de KPALA, préfecture du Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par la propriété TETE et une rue de 16m, au Sud par une rue de 14m et à l'Est et à l'Ouest par la propriété TETE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500009/RM déposée le 02/05/23. M. KOMLAGAN KOKOU, profession : Commerçant, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03a 00ca situé à DJAGBLE, connu sous le nom de DEVE, préfecture du Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété GOZO et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500010/RM déposée le 02/05/23. Mme MANI-KONGNINE TOUNDIEME, profession : Technicien Supérieur Communication, demeurant à LOME et domiciliée à AGOE ADOUGBA. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 13a 59ca situé à DAVIE, connu sous le nom de TEKPO AGOUEME, préfecture du Zio, commune de Zio1 et borné au Nord- Est et au Nord- Ouest par des rues non dénommées de 14m et de 12m et au Sud- Est et au Sud- Ouest par la propriété GBEMOU Koami.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500011/RM déposée le 02/05/23. M. YOUNOUSSA Issa Mouribane, profession : Directeur de Société, demeurant à Lomé et domicilié à KEGUE. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 29a 93ca situé à DALAVE ADJOGUIDJI KOPE, connu sous le nom de TSAPOUPUIME, préfecture du Zio, commune de Zio1 et détaillé comme suit : PARCELLE A au Nord et Ouest par la collectivité AYASSOU et au Sud et à l'Est par des rues non dénommées de 16m chacune, PARCELLE B au Nord et à l'Est par la collectivité AYASSOU et au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 16m chacune.

Il déclare que ledit immeuble appartient à YOUNOUSSA SAID et YOUNOUSSA MARIAM, et n'est à sa connaissance grevé d'aucun droit ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500012/RM déposée le 02/05/23. M. SARAMANKOU, profession : Pasteur, demeurant à LOME et domicilié à AGOE-ATCHANVE/EGLISE AD DERRIERE EGLISE CATHOLIQUE. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 20ha 33a 60ca situé à AGBELOUVE, connu sous le nom de AKOTO-KOPE, préfecture du Zio, commune de Zio3 et détaillé comme suit :

PARCELLE A : au NORD-EST par la propriété de la collectivité AKOTO-LOGA, au NORD-OUEST par la propriété de la collectivité AKOTO-LOGA et au SUD par la Route Dzogbedji-Akoto Kopé- Akati de 30m,

PARCELLE B : au NORD par la Route Dzogbedji- Akoto Kope-Akati, au SUD-EST par la propriété de la collectivité AKOTO-LOGA et au SUD-OUEST par la propriété de la collectivité AKOTO-LOGA.

Il déclare que ledit immeuble appartient à ACTION POUR LE BIEN ETRE DE LA POPULATION (ABEP) et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500013/RM déposée le 02/05/23. Mme KEKESSI DJATOUGBE FERNANDE YVETTE AKOUVI EPSE AGBOBLI, profession : Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à NON LOIN DE TOGOCEL. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 10a 08ca situé à AKEPE, connu sous le nom de ASSIAMAGBLETA, préfecture de l'Avé, commune d'Avé2 et borné au Sud par une rue de 16m, à l'Ouest par la propriété AZIADZEGBE et à l'Est par la propriété de la collectivité AKE DEGLO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500014/RM déposée le 02/05/23. M. DZAKPASSOU Kodzo Etonam G., profession : Agent Commercial, demeurant en Côte d'Ivoire et domicilié à ABIDJAN. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 06a 51ca situé à TSEVIE, connu sous le nom de DALAVEMONDJI DEMAKPOE, préfecture du Zio, commune de Zio1 et borné au Nord- Est et au Sud- Ouest par la propriété de la collectivité ATALAN DEFLI, au Nord- Ouest par une rue de 14m et au Sud- Est par la propriété de la collectivité ATALAN DEFLI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500015/RM déposée le 02/05/23. M. AMOUZOU AMAVI MAWUENA, profession : Commerçant, demeurant à LOME et domicilié à AVEPOZO. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 55a 97ca situé à LEBE, connu sous le nom de NYAMATCHI, préfecture du Zio, commune de Zio1 et borné au Nord- Est par la route Avéta - Lébé de 20m, au Nord- Ouest par la propriété GABADA et une rue de 14m, au Sud- Est par une rue de 14m et au Sud- Ouest par la propriété GABADA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500016/RM déposée le 02/05/23. M. AMOUZOU AMAVI MAWUENA, profession : Commerçant, demeurant à LOME et domicilié à AVEPOZO. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 06a 03ca situé à TSEVIE, connu sous le nom de LEBE NYAMATCHI, préfecture du Zio, commune de Zio1 et borné au Nord- Est et au Nord- Ouest par la propriété GABADA, au Sud- Est par une rue de 14m et au Sud- Ouest par la propriété GABADA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500017/RM déposée le 02/05/23. M. AFATCHAO FOLLY KOSSIVI, profession : INFORMATICIEN, demeurant à BE-KPOTA et domicilié à BD DE L'OTI BE-KPOTAA COTE DE NISSAN. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01ha 04a 92ca situé à BADJA, connu sous le nom de LANDO KLUVI KOPE, préfecture de l'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord- Est par ALEKE Kossi Amezomo, au Nord- Ouest et au Sud- Est par la propriété ALEKE Komi et au Sud- Ouest par la propriété GAKPETO ATSAN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500018/RM déposée le 02/05/23. M. TOGO SEDO ERNEST, profession : Mécanicien et régléur de véhicules à moteur, demeurant à LOME et domicilié à ATTIEGOU. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 09a 85ca situé à DJAGBLE, connu sous le nom de AKAKOPE, préfecture du Zio, commune de Zio1 et borné au Nord et Est par La Route DJAGBLE - GBAMA KOPE, au Sud par La Rue non dénommée de 16m et à l'Ouest par La Coll. AGBODRAN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500019/RM déposée le 02/05/23. M. LAWSON-BODY ASSION, Sans profession, demeurant à et domicilié à VOGOME. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone d'une contenance totale de 03a 05ca situé à AKEPE, connu sous le nom de ATTIDJIN, préfecture de l'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord par la Route Taveme Attidjin - Seble Konta de 20m, au Sud par la propriété AGBASSA et à l'Est et à l'Ouest par la propriété EKUE-HETTAH.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500020/RM déposée le 03/05/23. M. DJIKPO KANGNI KODJO, profession : Revendeur, demeurant et domicilié à LOME. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 02a 43ca situé à BADJA, connu sous le nom de AGOUTOVEGO, préfecture de l'Avé, commune d'Avé2 et borné au NORD-EST par la propriété DOGLE AVOGAN Anumu, au SUD par la propriété SOSOU Koassi, à l'EST par la propriété AYISSOU Komlavi et à l'OUEST par la propriété de la collectivité GAFA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500021/RM déposée le 03/05/23. M. DOMLAN-AYITE AMAH, profession : Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME WESSOME NON LOIN DE LA DIRECTION CEFOP, ET DE L'ANCIEN BAR METROPOLITAIN. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 01a 63ca situé à BADJA, connu sous le nom de AGOUDJA BADJA TOWOU, préfecture de l'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord et au Sud par une propriété non dénommée et à l'Est et à l'Ouest par une propriété non dénommée.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500022/RM déposée le 03/05/23. M. DOMLAN RAOUL XAVIER, profession : Directeur de Société, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 03a 69ca situé à BADJA, connu sous le nom de AGOUDJA BADJA TOWOU, préfecture de l'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord et au Sud par une propriété non dénommée et à l'Est et à l'Ouest par une propriété non dénommée.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500023/RM déposée le 03/05/23. Mme. FOFANA AICHA, profession : Directrice de Société, demeurant et domiciliée à LOME. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 78ca situé à NOEPE, connu sous le nom de ADIDOME, préfecture de l'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord et à l'Est par la propriété de la collectivité MOTOGBLE et au Sud et à l'Ouest par des rues de 14m chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500024/RM déposée le 03/05/23. M. FOFANA AICHA, profession : Directrice de Société, demeurant et domicilié à LOME. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 96ca situé à NOEPE, connu sous le nom de ADIDOME, préfecture de l'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord et à l'Est par la propriété de la collectivité MOTOGBLE et au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500025/RM déposée le 03/05/23. M. GOYITOR KWAMI, profession : Assistant d'Hygiène d'Etat, demeurant à AGOE-NANEGBE et domicilié à NON LOIN DU CEG NANEGBE. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 12a 00ca situé à DALAVE, connu sous le nom de HEVE, préfecture du Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété KOUDO KODJO ABOU et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500026/RM déposée le 03/05/23. M. BADA AMAVI MAWOUENA, profession : Employé de Société, demeurant à LOME et domicilié à AGOE TELESSOU. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité AMERICAINE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 18a 11ca situé à NOEPE, connu sous le nom de AZAMALOGO, préfecture de l'Avé, commune d'Avé2 et détaillé comme suit : PARCELLE A au Nord, à l'Est et à l'Ouest par des propriétés non dénommées et au Sud par une rue non dénommée de 14m, PARCELLE B au Nord par une rue de 14m, au Sud et à l'Ouest par la propriété ATTIKOR- DOUPENOU K. et à l'Est par la propriété AZANYO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500027/RM déposée le 03/05/23. M. BEGUEDOU ATANI BEGUEDOU, profession : Directeur de Société, demeurant à LOME et domicilié à CACAVELI. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 41a 95ca situé à DALAVE, connu sous le nom de FIOVOUME, préfecture du Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par une rue de 20m, au Sud par la propriété FIADEDZI, à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par La Rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500028/RM déposée le 03/05/23. M. ADANTOR AYAWO, profession : Inspecteur des Douanes, demeurant à LOME et domicilié à KPOGAN PRES DU LYCEE STE CATHERINE 10210. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 02a 99ca situé à TSEVIE, connu sous le nom de KPATEFI, préfecture du Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété GANYO et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500029/RM déposée le 03/05/23. M et Mme DIMOUNE DJOIRKA MINTO et MIDRAHATSOUPI ANGELE, professions : Océanographe et Agent Marketing, demeurant et domiciliés à APESSITO. Majeurs non interdits jouissant de leur droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 00a 02ca situé à TOVEGAN, connu sous le nom de KOUDASSI KPETAVE, préfecture de l'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord et au Sud par la propriété de la collectivité ADIFO et à l'Est et à l'Ouest par la propriété de la collectivité ADIFO.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient, et n'est à leur connaissance grevé d'aucun droit ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500030/RM déposée le 03/05/23. Mme KPOTSI DELA MARTHE, profession : Agent de Santé, demeurant et domiciliée à LOME. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03a 01ca situé à TABLIGBO, connu sous le nom de DEPOT, préfecture d'Yoto, commune d'Yoto1 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété EKOH DZEDU K. et à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500031/RM déposée le 03/05/23. M. ABASSA KOSSI, profession : Comptable, demeurant aux USA et domicilié à LOME KEGUE. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 80ca situé à DJAGBLE, connu sous le nom de KPOTA DEVE, préfecture du Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AGBODJINOU Afiavi Hanou et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500032/RM déposée le 03/05/23. Mme KPOTSI DELA MARTHE, profession : Agent de Santé, demeurant et domiciliée à LOME. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 06a 00ca situé à AMOUSSIME, connu sous le nom de AMOUSSIME, préfecture de Yoto, commune de Yoto1 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété TONOU KEDEDISSO et à l'Est par une rue existante de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500033/RM déposée le 03/05/23. Mme KPOTSI DELA MARTHE, profession : Agent de Santé, demeurant et domiciliée à LOME. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 10a 00ca situé à SETEKPO, connu sous le nom de WOUVI, préfecture de Yoto, commune de Yoto1 et borné au Nord par la route TSEVIE - TABLIGBO de 50m, au Sud par une rue existante de 16m, à l'Est par la propriété AKOULOU KOMLAN et AKOULOU KOKOU et à l'Ouest par la propriété TCHUIKPO GASSODJI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500034/RM déposée le 03/05/23. Mme KPOTSI DELA MARTHE, profession : Agent de Santé, demeurant LOME et domiciliée à LOME. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone d'une contenance totale de 11a 96ca situé à GBATOPE, connu sous le nom de FONGBE, préfecture du Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par une rue existante de 16m, au Sud et à l'Ouest par des rues existantes de 14m et à l'Ouest par la propriété N'TSOULEH KODJO et N'TSOULEH Koffi Alonyo.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500035/RM déposée le 03/05/23. M. ADJANOH Folly Koffi, profession : Directeur de Société, demeurant à LOME et domicilié à KODJOVIAKOPE. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 00a 92ca situé à DALAVE, connu sous le nom de NYIVE, préfecture du Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par la propriété TAMEKLO Fidel et ADIKA Messan, au Sud par la propriété MONKLITO Kossi et à l'Est et à l'Ouest par la propriété SOVON GAWOBLA Mathias.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500036/RM déposée le 03/05/23. M. ADJANOH Folly Koffi, profession : Directeur de Société, demeurant à LOME et domicilié à KODJOVIAKOPE. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 33a 11ca situé à NOEPE, connu sous le nom de DEMIME, préfecture de l'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord par la propriété KOUMASSI Nussugan et au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADEVOU Honvossodé.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500037/RM déposée le 03/05/23. M. AYENA FOLLY, profession : Gestionnaire Comptable, demeurant à LOME et domicilié à KAGNIKOPE. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à LEBE, connu sous le nom de ABOBO, préfecture du Zio, commune de Zio1 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété ADJOU- DOKLA MIHEAYE et au Sud et à l'Ouest par des rues de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500038/RM déposée le 03/05/23. M. ATTILA KOAMI ARMAND, profession : Etudiant, demeurant à LOME et domicilié à AGOE CACAVELI. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03a 00ca situé à MISSION TOVE, connu sous le nom de AVEAKE BIAMANYO KOPEDOME, préfecture du Zio, commune de Zio2 et borné au Nord par une rue de 14m et au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété LANGA Yao.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500039/RM déposée le 03/05/23. M. AGLAGO DODZI, profession : Entrepreneur, demeurant et domicilié à AKEPEDO. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 08a 49ca situé à AKEPE, connu sous le nom de AZAVENOU, préfecture de l'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord par l'emprise de la voie ferrée Lomé- Kpalimé de 25m, au Sud et à l'Est par la propriété ADRAKEY KWAME et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500040/RM déposée le 03/05/23. M. EDO YAWO, profession : Employé, demeurant et domicilié à AKPEDO. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03a 00ca situé à AKEPE, connu sous le nom de AVEGANOU, préfecture de l'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord- Est et au Sud- Est par la propriété KANYI YAO, au Nord- Ouest par une rue de 12m et au Sud- Ouest par la propriété KANYI YAO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500041/RM déposée le 03/05/23. M. ADJOGBIDI KODZO, profession : Soudeur Ferrailleur, demeurant à AGOE HOUMBI et domicilié à RUE KEGUE PASSAGE AGOE HOUMBI FACE BAR FIESTA 31137. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca situé à DALAVE, connu sous le nom de DZOVADZE, préfecture du Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par une rue existante de 14m, au Sud et à l'Ouest par la propriété NOUMAGNO et à l'Est par une rue existante de 18m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500042/RM déposée le 03/05/23. M. ADOGA DJRAKA DISSIRAMA, profession : Enseignant, demeurant à LOME et domicilié à AVEDJI. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 59a 93ca situé à KOVIE, connu sous le nom de KUKLUME, préfecture du Zio, commune de Zio2 et borné au Nord-Est par une rue existante de 16m, au Sud-Est et au Sud-Ouest par respectivement par une rue existante de 14m et une rue existante de 20m et au Nord-Ouest par la propriété de la collectivité GBETSIVI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500043/RM déposée le 03/05/23. M. SAVARY YAO LOUIS, profession : Conducteur-Receveur, demeurant et domicilié à AGOU NYOGBO. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité FRANCAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 12a 00ca situé à KOVIE, connu sous le nom de GOKAKOPE, préfecture du Zio, commune de Zio4 et borné au Nord par une rue de 16m et au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de la collectivité KPODO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500044/RM déposée le 03/05/23. Mme. AHOISSOU EDJROM E E YAWA, profession : Directrice de Société, demeurant à AVEDJI LIMOUSINE et domiciliée à VON FACE BAR DIASPORA . Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 27a 66ca situé à ASSAHOUN, connu sous le nom de TITE KOPE, préfecture de l'Avé, commune d'avé1 et borné au Nord- Est par la route ASSAHOUN BATOME de 30m, au Nord- Ouest et au Sud- Ouest par la propriété AKITE et au Sud- Est par la route Ando Keke- Kope de 20m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500045/RM déposée le 03/05/23. Mme GOEM-AAKUE KALE, profession : Retraité, demeurant à LOME et domiciliée à ATIKOUME. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 00a 00ca situé à DAVIE TEKPO, connu sous le nom de ATSANGOME AVEDJI, préfecture du Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par la propriété ELAGBE Eya et Kouya, au Sud par la propriété YANLETASSI et à l'Est et à l'Ouest par la propriété AWUITO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500046/RM déposée le 03/05/23. Mme. DANDONUGBO NANBIDOU EPSE ADOVI AWALE, profession : Enseignante, demeurant à AVEDJI TELESSOU et domicilié à MAISON NON LOIN DE LA MOSQUE AZIA . Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 12a 00ca situé à KOVIE, connu sous le nom de TEDO, préfecture du Zio, commune de Zio2 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété KOUSADO Ayawavi et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500047/RM déposée le 03/05/23. Mme. DANDONUGBO NANBIDOU EPSE ADOVI AWALE, profession : Enseignante, demeurant à AVEDJI TELESSOU et domiciliée à MAISON NON LOIN DE LA MOSQUEAZIA. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à DALAVE, connu sous le nom de POKUI, préfecture du Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété BADIBA et AKAKPO et à l'Est par une rue existante de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500048/RM déposée le 03/05/23. Mme YAYA TIBOUALIEBE, profession : Educatrice Spécialisée, demeurant à LOME et domiciliée à KOHE. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 12a 00ca situé à DAVIE ASSOME, connu sous le nom de AVEVOEME, préfecture du Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété LANKLI Kokou Clément et au Sud par une rue non dénommée de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500049/RM déposée le 03/05/23. M. ASSOGBA ZINSOU, profession : Techniciens comptables, demeurant à LOME et domicilié à LEGBASSITO. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone d'une contenance totale de 46a 58ca situé à KOVIE TEDO ANANISSIME, connu sous le nom de AVETOUME, préfecture du Zio, commune de Zio2 et borné au Nord par la propriété AVOUTSOU, au Sud par la propriété KELEBU, à l'Est par la propriété ADEDJE Tobias et à l'Ouest par la propriété AHOBO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500050/RM déposée le 03/05/23. M. ADAM ABDOUL-LATIFOU, profession : Environnementaliste, demeurant à LOME et domicilié à HEDZRANAWOE. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 50ca situé à MISSION TOVE, connu sous le nom de AVENYAKE, préfecture du Zio, commune de Zio2 et borné au Nord-Est et au Sud-Est par la Collectivité ADZOGENU Awayi, au Nord-Ouest par la propriété AZIAYE Houssido et au Sud-Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500051/RM déposée le 03/05/23. M. TONDORO CISSE FOUAD, profession : Directeur de Société, demeurant à LOME et domicilié à GBONVIE. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03ha 01a 86ca situé à TSEVIE, connu sous le nom de KPETSUME, préfecture du Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par la réquisition N° 30249, au Sud par la propriété DJOKPE, à l'Est par la propriété DJELOU AKOSSIWA et au Sud et à l'Ouest par la propriété KPETSI KOSSI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500052/RM déposée le 03/05/23. Mme AMOU ABLA, profession : Commerçante, demeurant à LOME et domiciliée à GBODJOME. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03a 01ca situé à ABOBO, connu sous le nom de ZEGLE APEYEME, préfecture du Zio, commune de Zio1 et borné au Nord- Est et au Nord- Ouest par la propriété ADEKPEVI KOAMI, au Sud- Est par la propriété ADEKPEVI KOAMI et au Sud- Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500053/RM déposée le 03/05/23. Mme LOTRI-KOFFI MAWUSSE, profession : Directrice d'Ecole, demeurant à LOME et domiciliée à ABLOGAME. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03a 00ca situé à DJAGBLE, connu sous le nom de DJAGBLE, préfecture du Zio, commune de Zio1 et borné au Nord- Est et au Sud- Est par la propriété LOTRI KOFFI AWOUSSE, au Nord- Ouest par une rue de 12m et au Sud- Ouest par la propriété LOTRI KOFFI Awoussi.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500054/RM déposée le 03/05/23. Mme TUGBENYO AMAVI, profession : Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à AHADJI KPOTA. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 09a 01ca situé à KPOME-APEYEME, connu sous le nom de CADEKPE, préfecture du Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété de la collectivité DEGBE et à l'Est par la propriété de la collectivité DEGBE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500055/RM déposée le 03/05/23. M. KUNAKY ANANI ESSEYEHOM, profession : Retraité, demeurant à LOME et domicilié à TOTSI. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05ha 31a 87ca situé à KEVE, connu sous le nom de LOOME ZOGBEDJI, préfecture de l'Avé, commune d'avé1 et borné au Nord- Est par la propriété GEORGES, au Nord-Ouest par la propriété de la collectivité GAVOR, au Sud- Est par la propriété de la collectivité GBABA, au Sud- Ouest par la propriété de la collectivité BISSA et au Sud-Est par la propriété AYIVI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500056/RM déposée le 03/05/23. M. KUNAKY ANANI ESSEYEHOM, profession : Retraité, demeurant à LOME et domicilié à TOTSI. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 09a 61ca situé à KEVE, connu sous le nom de TOMETCHIN LOOME KPEVE, préfecture de l'Avé, commune d'avé1 et borné au Nord- Est et au Sud- Est par la propriété de la collectivité AMEGNO, au Nord- Ouest par une rue en projet de 14m et au Sud- Ouest par la route AGNRON YOMETCHIN de 20 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500057/RM déposée le 04/05/23. M. SAMARI BACHIROU, profession : Chauffeur de taxis et conducteurs d'automobiles et de camionnettes, demeurant à LOME et domicilié à VERS L'EGLISE CATHOLIQUE D'ATIEGOU. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03a 00ca situé à KPOME-TSAME, connu sous le nom de TETEKONDJI, préfecture du Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de la collectivité AGBETOGON et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500058/RM déposée le 04/05/23. M. AGON KOMIGA, profession : Contrôleurs et receveurs de transport publics et privés, demeurant à LOME et domicilié à AMADENTA. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 02a 97ca situé à MISSION-TOVE, connu sous le nom de APESBITO, préfecture du Zio, commune de Zio2 et borné au Nord-Est par la propriété ANENE Kodjo Togbui, au Nord-Ouest par une rue non dénommée de 16m et au Sud-Est et au Sud-Ouest par la propriété ANENE Kodjo Togbui.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500059/RM déposée le 04/05/23. Mme KANGBENI SAMBATE BENTHIEU, profession : Sociologues, psychologues, anthropologues et assimilés, demeurant à LOME et domiciliée à AGBALEPEDO. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03a 06ca situé à AKEPE, connu sous le nom de ASSIAMAGBETA, préfecture de l'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord- Est et au Nord- Ouest par la propriété AKE-SEGLA KODJOVI, au Sud- Est par la propriété AKE- SEGLA KODJOVI et au Sud- Ouest par une rue non dénommée.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500060/RM déposée le 04/05/23. M. ASSIONGBOR Kankoue Kennett, profession : Portiers, gardiens et assimilés, demeurant à LOME et domicilié à AVEPOZO. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 13a 45ca situé à DALAVE, connu sous le nom de LEDIKOPE, préfecture du Zio, commune de Zio1 et borné au Nord et à l'Est par la propriété de la collectivité SESSOU, au Sud et à l'Est par la propriété de la collectivité GBOLLOVI et à l'Ouest par une rue en projet de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500061/RM déposée le 04/05/23. M. BOUCAUD ALASANE, profession : Pour Particulier, demeurant à LOME et domicilié à MINAMADOU. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 10a 10ca situé à DALAVE, connu sous le nom de TOETOEME, préfecture du Zio, commune de Zio1 et borné au Nord et à l'Ouest par des rues en projet de 18m et de 14m et au Sud et à l'Est par la propriété de la collectivité GBAGBA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500062/RM déposée le 04/05/23. M. AGBERE SAFIANOU, profession : Pour Particulier, demeurant à BE ATTIEGOU et domicilié à MAISON SISE DANS L'ANGLE DU BD DU ZIO FACE AU CABINET MEDICAL. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 20a 04ca situé à DALAVE, connu sous le nom de TOETOEME, préfecture du Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par une rue en projet de 18m, au Sud par une rue en projet de 14m, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité GBAGBA et à l'Est par une rue en projet de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500063/RM déposée le 04/05/23. M. AGBABOU YAO, profession : Agent commercial, demeurant à LOME et domicilié à LOGOPE. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité BELGE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 06ca situé à VOGAN, connu sous le nom de HAHOTOE, préfecture de Vo, commune de Vo4 et borné au Nord par propriété AGBABOU YAWO MAWULI, au Sud et à l'Est par des rues existantes de 12m chacune et à l'Ouest par la propriété LOGO KOMLAN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500064/RM déposée le 04/05/23. M et Mme. HADJRA KOMLAN et ADEDJE KOSSWA DELALI, profession : Topographe et Commerçante, demeurant à DALAVE et domiciliés à MAISON NON LOIN DE L'EGLISE PENTECÔTE DE DALAVE, majeurs non interdits jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 15a 50ca situé à AGBELOUVE, connu sous le nom de AKOTO KOPE, préfecture du Zio, commune de Zio3 et borné au Nord et au Sud par la propriété AKOTO et SOGBO et à l'Est et à l'Ouest par la propriété AKOTO et SOGBO.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient, et n'est à leur connaissance grevé d'aucun droit ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500065/RM déposée le 04/05/23. Mme NODJIGNO AMA ODILE, profession : Gestionnaire, demeurant à LOME et domiciliée à AGBALEPEDO. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 00a 49ca situé à GAPE, connu sous le nom de NYASSIVIA, préfecture du Zio, commune de Zio4 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AKPALOU KOFFI M. et ATIFLI Kossi et au Sud par la propriété ALAKOU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500066/RM déposée le 04/05/23. Mme AKOGONYA DELALI ESSI, profession : Employée de Société, demeurant à LOME et domiciliée à AGOE TELESSOU. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 12a 62ca situé à TSEVIE, connu sous le nom de KPOGLO, préfecture du Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par la Route Kpoglo- Have de 28m, au Sud par une rue non dénommée de 14m et à l'Est et à l'Ouest par la propriété BIRREGAH.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500067/RM déposée le 04/05/23. M. KASSENE IROUKORA, profession : Médecin Chirurgical, demeurant à KARA et domicilié à TOMDE. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 95ca situé à Wli, connu sous le nom de Kouvé, préfecture du Zio, commune de Zio2 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par respectivement des rues en projet de 14m chacune, à l'Ouest par la propriété ADJALO et à l'Ouest par la propriété AYIVI AVA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500068/RM déposée le 04/05/23. M. HOUNSINOY YAO, profession : Techniciens comptables, demeurant à LOME et domicilié à VAKPOSSITO VERS ENTREPRISE DE L'UNION. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 75ca situé à AKOUMAPE, connu sous le nom de DAGBLE, préfecture de Vo, commune de Vo4 et borné au Nord par la propriété KOUMA, au Sud par une rue non dénommée de 14m, à l'Est par la propriété SOHOU Togbé et à l'Ouest par la propriété GALIDJE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500069/RM déposée le 04/05/23. M. ADIABA-EKLOU KODJOVI NOUGNATO, profession : Directeur de Société, demeurant et domicilié à DJAGBLE. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 02a 95ca situé à LEBE, connu sous le nom de ALAGLO KOPE, préfecture du Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété GAGNO KOSSI et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500070/RM déposée le 04/05/23. M. ASSIGNON YAWO, profession : Ingénieur mécanicien, demeurant à LOME et domicilié à SEGBE. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 48ca situé à AKEPE, connu sous le nom de AKEPEDO, préfecture de l'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord- Est par une rue de 14m, au Nord- Ouest et au Sud-Ouest par la propriété BLOUVI, au Sud- Est par une rue de 16m et au Sud- Ouest par la propriété AKOUSSAN YAO TEKOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500071/RM déposée le 04/05/23. M. AGBABOU YAO, profession : Agent commercial, demeurant à LOME et domicilié à LOGOPE. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité BELGE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca situé à VOGAN, connu sous le nom de HAHOTOE, préfecture de Vo, commune de Vo4 et borné au Nord et à l'Est par des rues existante de 14m et de 12m, au Sud par la propriété AGBABOU YAWO MAWULI et à l'Ouest par la propriété LOGO KOMLAN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500072/RM déposée le 04/05/23. M. AKOUMANI AGBODO, profession : Missionnaire, demeurant à LOME et domicilié à AMADAHOME NON LOIN DE LA MAISON DES JEUNES. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 06a 00ca situé à KOVIE, connu sous le nom de GBEGAME, préfecture du Zio, commune de Zio2 et borné au Nord- Est par une rue de 14m, au Nord- Ouest et au Sud- Ouest par la propriété DABLA et au Sud- Est par la propriété DABLA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500073/RM déposée le 04/05/23. M. EKPE ADJOVI ETONAM, profession : Délégué Médical, demeurant à LOME et domicilié à AMANDAHOME. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 50ca situé à AKEPE, connu sous le nom de AKEPEDO AZAVENOU, préfecture de l'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la Collectivité ADRAKY Kwami Agon et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500074/RM déposée le 04/05/23. M. ADOUVI KOFFI, profession : Directeur de Société, demeurant et domicilié à AGBATA. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 05a 71ca situé à AKOUMAPE, connu sous le nom de DOULASSA, préfecture de Vo, commune de Vo4 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SODOLI et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500075/RM déposée le 04/05/23. M. ADOUVI KOFFI, profession : Directeur de Société, demeurant et domicilié à AGBATA. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 17a 21ca situé à DZREKPO, connu sous le nom de KPAKPALAKPENOU, préfecture de Vo, commune de Vo3 et borné au Nord et à l'Est par des rues non dénommées de 12m chacune, au Sud par la propriété DATEVI Kodjovi et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500076/RM déposée le 04/05/23. M. ADOUVI KOFFI, profession : Directeur de Société, demeurant et domicilié à AGBATA. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 60a 98ca situé à DZREKPO, connu sous le nom de ATSANSI DJITA, préfecture de Vo, commune de Vo3 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AGBAVON et à l'Ouest par la propriété AGBAVON.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500077/RM déposée le 04/05/23. M. ADOUVI KOFFI, profession : Directeur de Société, demeurant et domicilié à AGBATA. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 32a 12ca situé à DZREKPO, connu sous le nom de DJOTOE, préfecture de Vo, commune de Vo3 et borné au Nord par la propriété AGBEGNAGLO Koudaya, au Sud par la propriété de la collectivité ATCHONOUGLO, à l'Ouest par la propriété AZONGBE et à l'Est par la propriété AGBEGNAGLO Kossi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500078/RM déposée le 04/05/23. M. ADOUVI KOFFI, profession : Directeur de Société, demeurant et domicilié à AGBATA. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 46a 02ca situé à DZREKPO, connu sous le nom de ATSANSI DJOGBE, préfecture de Vo, commune de Vo3 et borné au Nord par la propriété de la collectivité EKPO GABADA, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBAVON et à l'Est par la propriété de la collectivité GODOBO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500079/RM déposée le 04/05/23. M. ADOUVI KOFFI, profession : Directeur de Société, demeurant et domicilié à AGBATA. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 18a 10ca situé à DZREKPO, connu sous le nom de DJOTOE, préfecture de Vo, commune de Vo3 et borné au Nord par la ligne de haute tension DAVIE MOME HAGOU de 52m, au Sud par la propriété de la collectivité DEGBE, à l'Est par la propriété AMAGLO et à l'Ouest par la propriété de la collectivité AYENA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500080/RM déposée le 04/05/23. M. ADOUVI KOFFI, profession : Directeur de Société, demeurant et domicilié à AGBATA. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 49ca situé à DZREKPO, connu sous le nom de KPAKPALAKPENOU, préfecture de Vo, commune de Vo3 et borné au Nord et au Sud par la propriété AKAKPODE, à l'Est par une rue non dénommée de 12m et à l'Ouest par route nationale n° 4 TABLIGBO ANFOIN de 50m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500081/RM déposée le 04/05/23. M. FOLLY-NOTSRON FOLLY EDEM, profession : Ingénieur Génie civil, demeurant à LOME et domicilié à GBEGNEDJI. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 23a 57ca situé à MISSION- TOVE, connu sous le nom de ADIDOME, préfecture du Zio, commune de Zio2 et borné au Nord- Est par une rue de 12m , au Nord- Ouest et au Sud - Ouest par des rues de 14m et de 16m et au Sud- Est par la propriété DZAKPASSOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500082/RM déposée le 04/05/23. M. TCHEPAN ALADJOU, profession : Pharmacien, demeurant à AGOE ZONGO et domicilié à RTE NAT N°1 13BP498 AGOE ZONGO. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03a 00ca situé à MISSION- TOVE, connu sous le nom de KPODOME, préfecture du Zio, commune de Zio2 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par une propriété non dénommée et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500083/RM déposée le 04/05/23. M. KEZIE-MEATCHI ESSOYODOU, profession : Techniciens en électricité, demeurant à KARA et domicilié EN FACE DE L'EPL ALL SCHOOL. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 09a 54ca situé à MISSION- TOVE, connu sous le nom de AVEYAKE, préfecture du Zio, commune de Zio2 et borné au Nord et au Sud par des rues de 14m chacune et au Sud et à l'Ouest par la propriété de la collectivité AMADOTO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500084/RM déposée le 04/05/23. Mme ASSOTI ESSOSSOLAM EPSE KEZIE-MEATCHI, profession : Gestionnaire des ressources humaines, demeurant à LOME et domiciliée à AGOE ANOME. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03a 00ca situé à MISSION- TOVE, connu sous le nom de AVEYAKE, préfecture du Zio, commune de Zio2 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m et au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AMADOTO K.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500085/RM déposée le 04/05/23. M. KONDOWOOU MENGUEZINANI, profession : Employé de Bureau, demeurant à LOME et domicilié à DALIKO SAKPLETOKOPE. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 67ca situé à MISSION- TOVE, connu sous le nom de APESITO DZIGBE, préfecture du Zio, commune de Zio2 et borné au Nord- Est et au Nord- Ouest par des rues non dénommées de 12m et de 14m et au Sud-Est et au Sud-Ouest par la propriété ALLAH KOKOVI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500086/RM déposée le 04/05/23. M. FLINDJA DOUTI LALLEBILI, profession : Pasteur, demeurant à ATTIKOUME et domicilié à ESTAO FATA FACE FUCEC TOGO. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca situé à MISSION-TOVE, connu sous le nom de KONYITO, préfecture du Zio, commune de Zio2 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AMADOTOR Yawo et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500087/RM déposée le 04/05/23. M. FLINDJA DOUTI LALLEBILI, profession : Pasteur, demeurant à ATTIKOUME et domicilié à ESTAO FATAFACE FUCEC TOGO. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 94ca situé à TSEVIE, connu sous le nom de DAVIE, préfecture du Zio, commune de Zio1 et borné au Nord et à l'ouest par la propriété AZIANYO et au Sud et à l'Est par respectivement par une rue de 14m et une rue de 18m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500088/RM déposée le 04/05/23. M. FLINDJA DOUTI LALLEBILI, profession : Pasteur, demeurant à ATTIKOUME et domicilié à ESTAO FATAFACE FUCEC TOGO. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 99ca situé à TSEVIE, connu sous le nom de DAVIE DIDAVE, préfecture du Zio, commune de Zio1 et borné au Nord-Ouest et au Sud-Ouest par la propriété AMEGAN Kodjo, au Sud-Est par la propriété AMEGAN Kodjo et au Nord-Est par une rue existante de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500089/RM déposée le 04/05/23. M. EWINSOU KOKOU, CHEVALIER MARIE-ANNONCIADE MICHELE-ODILE épouse EWINSOU, profession : Employé et Aide-Soignante, demeurant et domiciliés à Gapé. Majeurs non interdits jouissant de leur droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05ha 06a 64ca situé à GAPE-CENTRE, connu sous le nom de GAPE, préfecture du Zio, commune de Zio4 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AMAKPA Koffi et SOKOU Yao et à l'Ouest par la Route Gapé-Attikpé Kopé.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient, et n'est à leur connaissance grevé d'aucun droit ou charges réels, actuels ou éventuels.

Le Conservateur de la propriété foncière  
Essoham K. LABARI